

# **RAPPORT SUR L'ETAT DE CONSERVATION DES BIENS DU PATRIMOINE MONDIAL PAR LES ETATS PARTIES**

Nom du bien : **Parc National du Niokolo Koba**

Pays : **Sénégal**

Numéro d'identification : **N153**

## **Contexte**

Le parc national du Niokolo-Koba (PNNK), hérité des autorités coloniales françaises en 1954 avec une superficie de 226 000 hectares, a subi plusieurs agrandissements successifs après l'indépendance du pays qui ont permis de porter sa superficie à 913 000 ha. L'intérêt exceptionnel de ce parc réside sur le plan esthétique et dans la grande diversité de ses habitats allant des formations de savane arbustive aux formations de type guinéen.

Il sert de refuge à plusieurs espèces animales à la limite de la zone la plus septentrionale de leur aire de distribution. On peut citer entre autres : le lycaon, le chimpanzé, l'éland de derby, l'éléphant, etc...

Le PNNK est inscrit sur la Liste des sites du Patrimoine Mondial de l'UNESCO en 1981 suivant le critère X (richesse faunique, formations naturelles et riche réseau hydrographique représentative). A la même année, il a été classé Réserve de Biosphère.

Lors de sa 31<sup>e</sup> session tenue à Christchurch en Nouvelle Zélande, du 23 juin au 02 juillet 2007, le Comité Permanent du Patrimoine Mondial a décidé d'inscrire le Parc National du Niokolo Koba sur la liste des sites du Patrimoine Mondial en Périel. Ce statut a été maintenu par le même comité lors de sa 38<sup>ème</sup> session (Décision 38 COM 7A.46) qui s'est tenue à Doha en 2014.

Ce présent rapport fait l'état de conservation du bien, à la date de 31 Janvier 2015, sur la base du canevas proposé par le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO et des termes de la décision ci-dessus citée, pour les mesures correctives recommandées pour l'échéance du 1<sup>er</sup> février 2015.

## 1. Réponse de l'Etat Partie à la décision du Comité du patrimoine mondial

### ***Mesures correctives prises par l'Etat Partie en réponse aux décisions du Comité du patrimoine mondial.***

En réponse à la demande du Comité du patrimoine mondial relative à la poursuite des efforts de l'Etat Partie pour mettre en œuvre les mesures correctives adoptées à sa 34<sup>ème</sup> session tenue en 2010 au Brésil, l'Etat Partie a pris les mesures suivantes en vue de la poursuite et du renforcement des efforts en cours d'exécution.

#### ➤ **Renforcement et mise en place du dispositif de lutte anti-braconnage**

Le dispositif de surveillance, mis en place par les autorités du PNNK, depuis Mai 2010, a été maintenu et renforcé. Ainsi, les brigades de surveillance ont été renforcées en moyens humains, matériels et logistiques. En 2013, six (06) véhicules Land Cruiser neufs ont été acquis sur le financement national et mis exclusivement à la disposition des brigades mobiles. De même, la stratégie d'intervention a été maintenue en terme de temps et de période d'intervention. En effet, les patrouilles ont été concentrées au niveau des zones de fortes pressions. Par ailleurs, les chefs de zone font régulièrement des missions complémentaires de patrouille à partir des postes de garde fixes, sur la base des informations données par les brigades mobiles. Dans le cadre cette surveillance, des opérations de lutte anti-braconnage ont été menées sur l'étendue du parc avec la mise en place de deux brigades mobiles appuyées par les postes de gardes fixes. Le bilan des opérations se trouve compilé dans le tableau I ci-après.

Tableau I : bilan des matériels saisis et braconniers appréhendés entre 2013 et 2014

	Armes saisies		Munitions saisies		Délinquants appréhendés
	Calibre 12	kalachnikov	Calibre 12	kalachnikov	
2013	20	03	109	35	13
2014	09	00	20	00	08
Total	29	03	129	35	21

Entre 2013 et 2014, 21 braconniers ont été appréhendés et traduits en justice. 32 armes comprenant 29 fusils de calibre 12 et 3 kalachnikov ainsi que 129 munitions de calibre 12 et 35 munitions de kalachnikov ont été saisies. La plupart des braconniers sont appréhendés vers le secteur d'Oubadji et sont de nationalité étrangère. L'année 2013 a été celle de la riposte qui a permis de reprendre en main la situation et d'occuper tout le terrain. Ce qui justifie le bilan à la baisse pour l'année 2014.

#### ➤ **Renforcement du Personnel**

Depuis son inscription sur la liste des sites du patrimoine mondial en péril en 2007, l'Etat Partie a recruté et formé chaque année plusieurs catégories d'agents comme en témoigne le tableau ci après.

Tableau II : personnels divers recrutés de 2008 à 2013

Année \ Recrutement	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total
Conservateurs	03	-	-	-	-	-	03
Ingénieurs des Travaux des Parcs nationaux (ITPN)	05	-	-	-	-	-	05
Agents Techniques des Parcs nationaux (ATPN)	10	-	05	-	05	27	47
Gardes des Parcs nationaux (GPN)	60	-	20	-	20	-	100
Contractuels	-	02	-	01	03	-	06
Totaux	78	02	25	01	28	27	161

Au total, trois Conservateurs, cinq Ingénieurs, quarante sept Agents Techniques des Parcs Nationaux, cent Gardes des Parcs Nationaux et six contractuels ont été recrutés et affectés à la surveillance et à la gestion du bien, ce qui a permis de relever le niveau de gestion du bien.

L'effectif total du parc est porté aujourd'hui à 190 agents tous compris. Ce qui témoigne de la volonté de l'Etat d'appuyer la gestion du bien.

Entre 2008 et 2013, l'Etat Partie a recruté 161 agents, soit en moyenne 26,83 agents par année, sur le budget national.

➤ **Proposition et mise en œuvre d'alternatives concrètes au fonçage de puits en dehors du parc afin de minimiser la divagation du bétail, dans le contexte global de la transhumance au Sénégal**

Lors des concertations initiées en 2011 avec les acteurs de la périphérie du bien, l'Etat partie en collaboration avec les éleveurs de la zone, a mis en place le zonage participatif des zones de terroirs (habitations, pâturages, champs, et limites du Bien) dans la commune de Dialakoto afin de contenir la divagation et le pacage des animaux domestiques dans le bien. Ce dispositif a été étendu aux communes rurales de Oubadji et de Linkéring grâce à la création et à l'association des élus locaux contigus au bien et à son implication dans la résolution des difficultés de pâturage, terroir, délimitation, divagation, etc...

### ➤ **Le projet de barrage à Sambangalou.**

Concernant ce chapitre, l'ouvrage en question n'étant pas encore réalisé, les documents issus des différentes études d'impact environnemental ont déjà été mis à la disposition du Centre du Patrimoine Mondial en 2007 et en 2010. L'Etat Partie n'a pas jugé opportune de réaliser une étude d'impact spécifique du barrage sur la valeur universelle du bien à ce stade du projet. Ces dits documents déjà envoyés renseignent largement sur les différents impacts potentiels sur la VUE du bien. De plus, il est prévu d'autres études spécifiques qui vont prendre en charge le bien et les compensations nécessaires en cas de besoin, et cela dès que les moyens nécessaires à sa réalisation seront réunis.

### ➤ **Restauration de la carrière de basalte située dans le bien.**

Cette carrière avait été réouverte pour les besoins de fourniture de nécessaire à la construction des routes du Sud-est du pays dans le cadre du Mellium Challenge Account (MCA). La restauration sera faite à la fin des travaux de ces routes prévue en 2016. Il faut aussi signaler que cette carrière est située à la lisière extrême Nord du bien et non à l'intérieur comme stipulée dans le texte. Elle est aussi antérieure au classement du bien et a toujours servi pour les besoins d'utilité publique. En retour, le bien a toujours bénéficié d'appuis logistiques et matériels divers en guise de compensation. Il en est aussi des quatre véhicules Toyota et Mitsubishi, des quatre motos et du carburant pour l'appui à la surveillance à l'usage des engins lourds pour l'ouverture des pistes du parc.

### ➤ **Densification des bornes autour du bien**

La densification des bornes autour du bien a été réalisée dans sa partie Sud-Est. 102 bornes ont été confectionnées et implantées avec la participation des populations. Cette opération consiste à mieux matérialiser les limites du bien et à lever ainsi toute possibilité de confusion. (Voir photos et tableau III ci-après)

Tableau III : Implantation de bornes de densification



confection bornes



implantation borne

Secteurs	Nombre de bornes réalisées
Darsalam-Laboya	39
Mithiou-Niakassi	38
Niakassi-Wouroli	25
<b>Total</b>	<b>102</b>

### ➤ Lutte contre les espèces envahissantes dans les mares du bien

Dans le cadre de la réhabilitation des mares envahies par *Mimosa pigra*, des travaux ont été effectués au niveau des cinq mares de Simenti, Kountadala, Woeni, Mansafara et Nianaka. Ainsi la première phase consistait à utiliser des manœuvres pour couper, dessoucher et brûler cette végétation envahissante. Ensuite, des gradeurs sont utilisés pour reprofiler le niveau et terminer le travail. En plus de ces travaux de nettoyage et de reprofilage, les mares ont étéensemencées par *Echinocloa stagnina* ou *bourgou* pour favoriser l'occupation du tapis herbacé par des graminées indispensables au maintien des pousseurs.



### ➤ Inventaire de la faune du bien.

En 2014, l'Etat partie a réalisé une opération de dénombrement terrestre et aérienne de la grande et moyenne faune diurne terrestre du bien pour l'évaluation des effectifs. Toutefois, compte tenu du nombre de contacts parfois inférieur à trente par espèce, le traitement statistique impose un complément et c'est dans ce sens qu'une demande d'assistance pour un inventaire avec l'assistance d'un expert de l'UICN est envoyée auprès du centre du patrimoine mondial de l'UNESCO pour approbation et financement pour une opération prévue en avril 2015. Au-delà de cette opération de dénombrement, l'Etat partie a invité une mission de suivi réactif, pour vérifier avec l'état de conservation du bien, en Mai 2015.

L'opération de 2014 a révélé une tendance évolutive des espèces brouteurs par rapport aux pousseurs. Cette impression semble se confirmer avec les observations des espèces au cours de la même année.

### ➤ Observations de la faune

Espèces	Nom scientifique	Nombre d'individus observés	Nombre de contacts	Lieux d'observations
Cob de buffon	<i>Kobus kob</i>	240	38	Simenti, Camp du lion, Linguékountou
Cob de fassa	<i>Kobus defassa</i>	250	57	Niokolo, Simenti, Linguékountou
Guib harnaché	<i>Tragelaphus scriptus</i>	164	59	Linguékountou, Simenti, Camp du lion-Niokolo
Céphalophe à flanc roux	<i>Cephalophus rufilatus</i>	89	55	Niokolo-Banghar
Hippotrague	<i>Hippotragus equinus</i>	459	61	Linguékountou, Niokolo, Banghar, Simenti, Assirik
Bubale	<i>Alcelaphus buselaphus</i>	89	16	Niokolo, Simenti, Assirik Wouoli Mansafara
Ourébi	<i>Ourebia ourebi</i>	123	52	Belly, Niokolo-Banghar, Gamon Linguékountou
Eland de derby	<i>Tragelaphus (Taurotragus)</i>	50	03	Niokolo, Gamon Linguékountou

	<i>derbianus</i>			
Lion	<i>Panthera leo</i>	<b>39</b>	<b>22</b>	Linguékountou, RN7, Gué Damantan Niokolo
Panthère	<i>Panthera pardus</i>	<b>01</b>	<b>01</b>	Niokolo-Mako
Lycaon	<i>Lycaon pictus</i>	<b>57</b>	<b>08</b>	Niokolo, Simenti, Linguékountou, Koulountou
Chacal	<i>Canis aureus</i>	<b>35</b>	<b>11</b>	Assirik, Niokolo, Linguékountou, Gamon
Hyène	<i>Crocuta crocuta</i>	<b>03</b>	<b>03</b>	Simenti
Phacochère	<i>Phacochoerus aethiopicus</i>	<b>119</b>	<b>31</b>	Gamon-Belly
Potamochère	<i>Potamochoerus porcus</i>	<b>10</b>	<b>01</b>	Dalaba
Hippopotame	<i>Hippotamus amphibius</i>	<b>01</b>	<b>01</b>	Mare Simenti
Babouin	<i>Papio papio</i>	<b>193</b>	<b>06</b>	Gamon-Simenti-Banghar
Chimpanzé	<i>Pan troglodytes verus</i>	<b>01</b>	<b>01</b>	Niokolo-Banghar
Singe vert	<i>Cercopithecus aethiops</i>	<b>27</b>	<b>02</b>	Niokolo-Simenti
Singe rouge	<i>Erythrocebus patas</i>	<b>18</b>	<b>02</b>	Niokolo-Banghar
Buffle	<i>Syncerus caffer</i>	<b>96</b>	<b>10</b>	Kountadala, Simenti, Nianaka, Assirik, Linguékountou
éléphant	<i>Loxodonta africana</i>	<b>01</b>	<b>01</b>	RN7
Galago du Sénégal	<i>Galago senegalensis</i>	<b>01</b>	<b>01</b>	Linguékountou
Mangouste	<i>Mungos mungo</i>	<b>25</b>	<b>01</b>	Niokolo-Banghar
Ratel	<i>Mellivora capensis</i>	<b>02</b>	<b>01</b>	Linguékountou

Civette	<i>Viverra civetta</i>	02	01	Belly
---------	------------------------	----	----	-------

### **espèces clés**

La quasi-totalité de ces observations ont été effectuées dans les secteurs de Simenti, Camp du lion, Linguékountou, Damantan, sur les axes Niokolo-Banghar, Niokolo-Mt Assirik-Wouroli, sur la Route Nationale N° 7 et au niveau des mares de Simenti, Nianaka, Kountadala, etc. Du point de vue qualificatif, le tableau montre que vingt cinq (25) espèces ont été observées. L'analyse de ce tableau montre que ce sont l'hippopotame, le guib harnaché, le cob de fassa, le céphalophe, l'ourébi, le cob de buffon et le phacochère qui ont été les plus fréquemment observés.

Concernant les espèces clés, elles ont toutes été observées directement au cours de cette année. C'est l'hippopotame qui a été le plus fréquemment observé. Ensuite, vient le lion avec 22 contacts directs notés surtout sur la RN7. D'autres contacts directs ont été notés chez l'éland de Derby, le bubale, le buffle, la panthère, l'éléphant et le chimpanzé. Concernant ces deux dernières espèces, c'est un seul individu qui a été observé pour chaque espèce. Cependant, des nids anciens et récents et des cris de chimpanzé sont fréquemment notés dans les secteurs de Mt Assirik, Banghar et Malapa. Aussi, la présence d'un groupe de chimpanzé est-elle signalée sur l'axe Niokolo-Badon.

#### ➤ **Soutien de la communauté internationale :**

- ↳ L'Etat partie a engagé une procédure de gestion du bien en Partenariat public privé. Il est prévu de créer une Fondation du Niokolo pour recevoir des dons et une participation de l'Etat pour les actions suivantes : lutte contre le braconnage, équipements du parc, développement d'activités génératrices de revenus au profit des communautés locales, développement des infrastructures du parc. La gestion et la valorisation touristique du parc seront confiées à un opérateur privé après un appel d'offre international.
- ↳ Le PNNK a mis en œuvre un projet de suivi des espèces clés particulièrement axé sur les chimpanzés avec l'appui de African Wildlife Foundation (AWF). Cette fondation a doté le parc d'un appareil GPS dénommé Trimble pour le suivi écologique et formé six (06) agents sur l'utilisation du logiciel cyber tracking pour le traitement des données.
- ↳ La densification des bornes autour du bien a été financé par le Fonds africain pour le patrimoine mondial.



- ◆ 01 Association des Assistants Vétérinaires locaux mis en place à la périphérie du Niokolo koba

➤ **Appui des partenaires locaux à la gestion du parc :**

Les communautés locales à travers les 15 maires des communes rurales, les guides locaux et les autres acteurs dans la périphérie continuent d'apporter leur soutien aux initiatives de la direction des parcs nationaux pour améliorer la gestion du Bien.

La Direction des Parcs Nationaux a signé des protocoles d'accord avec certains partenaires locaux afin de permettre au Bien de bénéficier d'appuis logistiques divers nécessaires pour la gestion du Bien.

Avec ces protocoles, le parc a bénéficié de renforcement de son parc automobile, la construction de postes de garde, l'équipement de moto tout terrain, l'appui en carburant pour les patrouilles de lutte contre le braconnage et de médicaments pour les postes de santé du parc où se soignent également les populations locales.

**Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de mesures correctives :**

Le projet de barrage de Sambagalou reste une préoccupation malgré l'absence de démarrage de travaux pour concrétiser ce projet.

De nouveaux défis apparaissent par rapport au Bien. Il s'agit de la mise en service du corridor Dakar-Bamako traversant le parc sur 100 kilomètres avec une augmentation significative du trafic routier malgré les mesures prises par l'installation de ralentisseurs pour réduire la vitesse des véhicules.

Le désenclavement de la région sud du Sénégal nécessitait la réouverture temporaire de la carrière de basalte de Mansadala située dans le zone tampon du parc. Contrairement aux ouvertures précédentes, la direction des parcs nationaux a signé deux protocoles d'accord avec les entreprises exploitant le basalte. Avec ces protocoles, le parc a bénéficié de renforcement de son parc automobile, la construction de postes de garde, l'équipement de moto tout terrain, de médicaments pour les postes de santé du parc où se soignent également les populations locales.

**ANNEXE**

## Liste des acronymes

ANEV : Agence, Nationale des Eco-villages

AWF : African Wildlife Foundation

BAD : Banque Africaine de développement

BCI : Budget Consolidé des Investissements

BID : Banque Islamique de développement

COPI : Comité de Pilotage du Parc

CRP : Centre de Recherche en primatologie

DPZ : Centre Allemand de Primatologie

GPS : Global Positioning System

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PAPIL : Projet d'appui à la petite irrigation locale

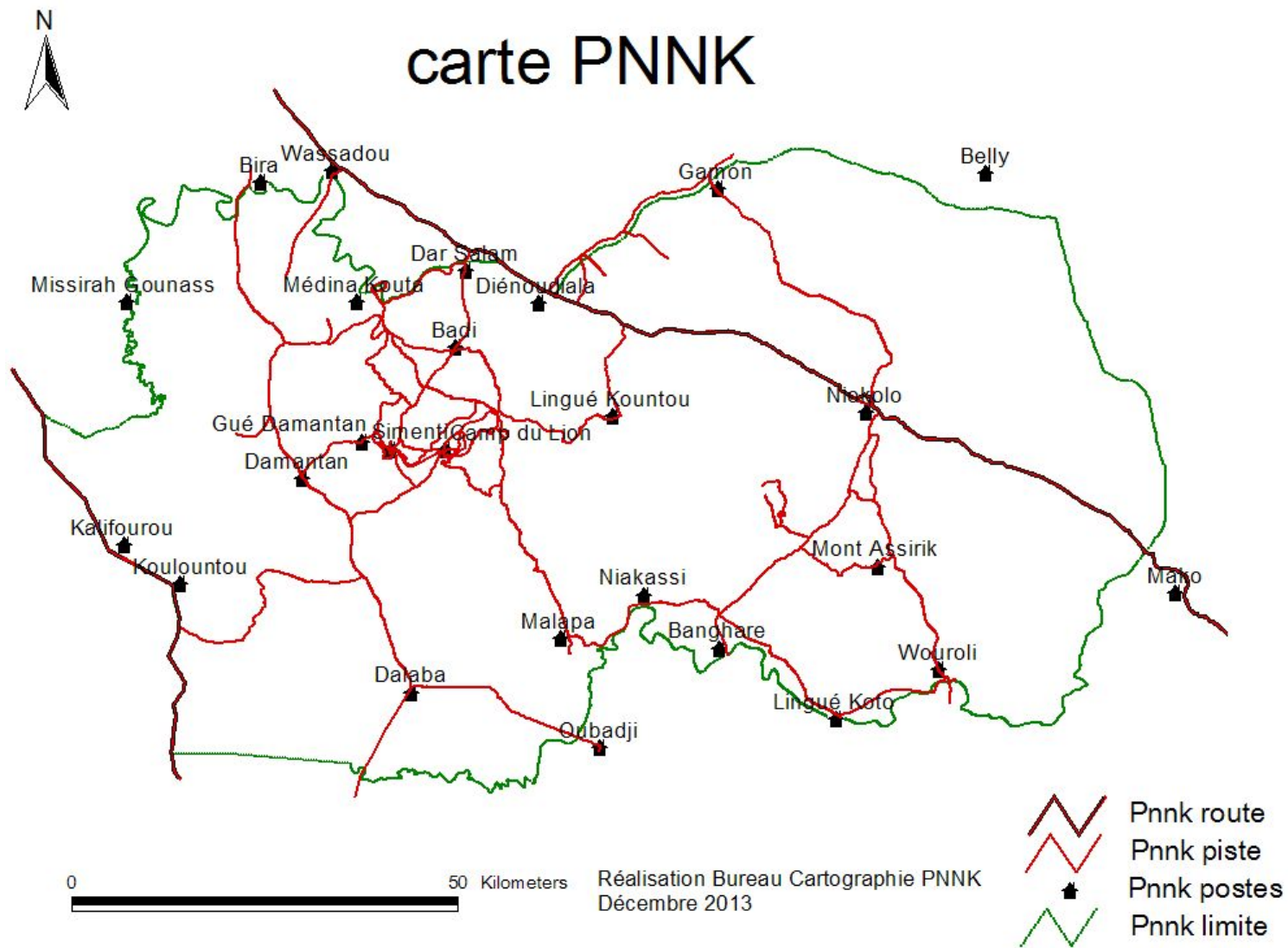
PCR : Présidents de communautés rurales

PNNK : Parc National du Niokolo Koba

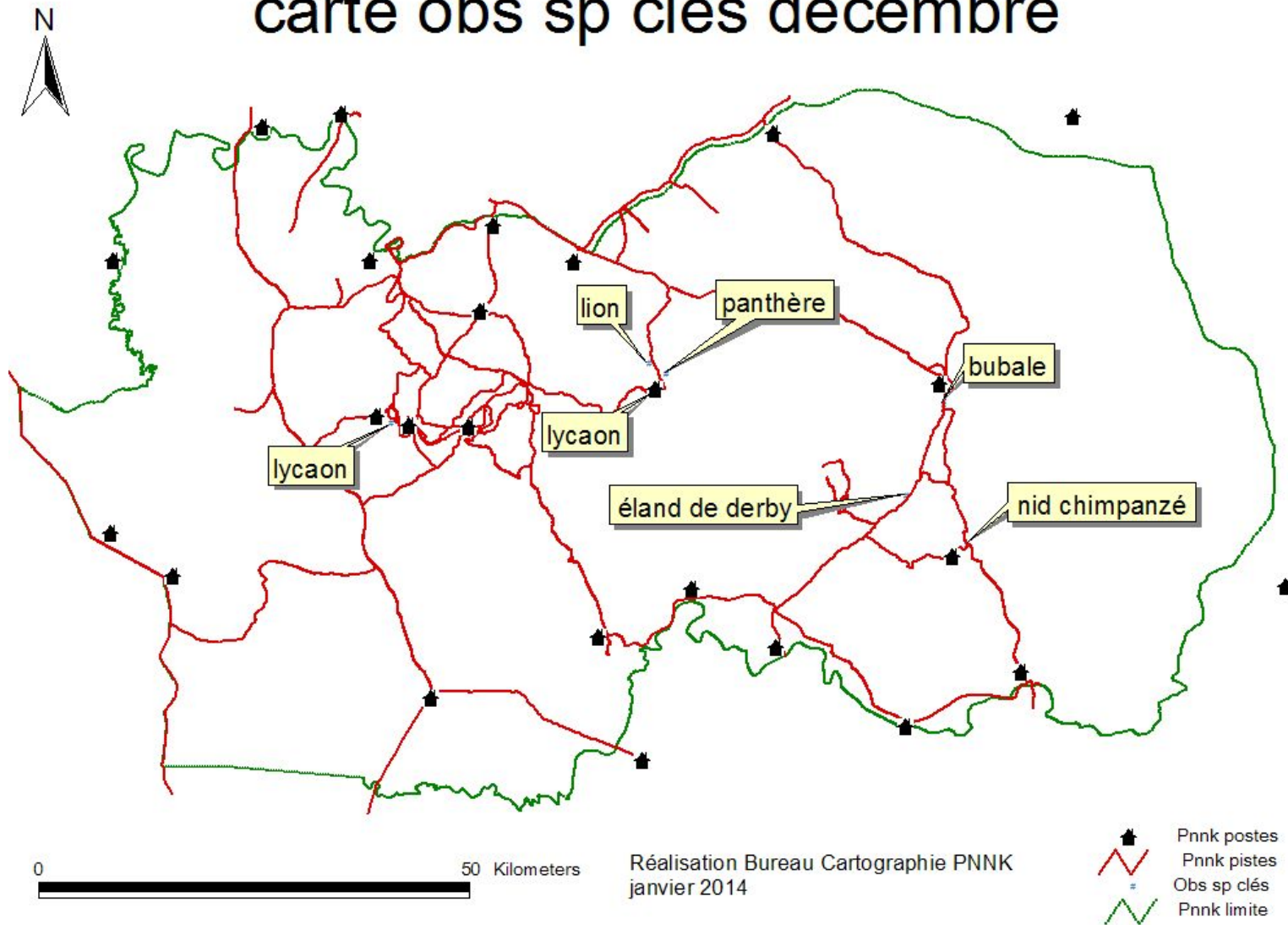
PRCA : Programme de réhabilitation et de consolidation des acquis

UICN : Union Internationale pour La Conservation de la Nature

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la science et la culture



# carte obs sp clés décembre



**Annexes photos prises par méthodes photo-trap**



**Photo 1: un troupeau d'Eland de derby**



**Photo 2: Panthère**



Photo 3: Lion



Photo 4: Eléphant